

Repas des Aînés 2022

Inscriptions à partir du 6 décembre

Le traditionnel repas des aînés aura lieu le samedi 22 janvier 2022 au Parc des expositions d'Albi à 12h, dans le respect de la réglementation sanitaire en vigueur.

Les inscriptions débuteront le lundi 6 décembre elles auront lieu de **9h à 11h** et de **14h à 16h** :

- au **CCAS** (Centre Communal d'Action Sociale) 2 avenue Colonel Teyssier,
- à l'**Atelier-Espace Social et Culturel de Lapanouse Saint-Martin** 7 square Amiral Abrial
- à la **Maison France Services** de Cantepau 18 square Bonaparte.

Les conditions pour participer au repas des aînés sont les suivantes:

- avoir 68 ans minimum à la date du repas des aînés,
- être domicilié à Albi.

Pour s'inscrire une pièce d'identité et un justificatif de domicile sont obligatoires.

Un transport en commun assurera le trajet aller/retour pour celles et ceux qui en auraient besoin .

Les modalités d'organisation du repas des aînés sont susceptibles d'être modifiées selon l'évolution de la situation sanitaire et il ne pourra se tenir que dans le strict respect des conditions en vigueur à cette date.

Renseignements:

CCAS

2 avenue Colonel Teyssier

81 000 Albi

Tél: 05 63 49 10 44

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Brigitte Charbonnières
Attachée Presse

Tel : 05 63 49 14 97

Fax : 05 63 49 14 13
brigitte.charbonnieres@mairie-albi.fr

www.mairie-albi.fr